

L'homeopathie [fin]

Autor(en): **Martin, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **59 (1949-1950)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-558557>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qu'aux autres leptospires; toutefois, lorsqu'il est infecté, la maladie qu'il subit est plus grave que celle qui est causée par le «leptospira pomona» ou le «leptospira mitis».

La fièvre des champs, de la vase, des marais ou des moissons peut être provoquée par plusieurs leptospires hôtes de diverses espèces de rongeurs. En Suisse, on a découvert jusqu'à maintenant le «leptospira grippo-typhosa», isolé en Russie en 1929, le «leptospira australis», isolé en Australie en 1934, et le «leptospira Sejro», isolé au Danemark en 1937; le premier est de beaucoup le plus commun dans notre pays et le second le plus rare.

Des épidémies de fièvre des marais ont été observées depuis 1891 à la suite d'inondations dans le bassin de l'Oder. Depuis lors, cette maladie a été retrouvée dans plusieurs pays: Pologne, Bavière, Russie, et plus récemment en France et en Italie. En Suisse, les premiers cas ont été repérés en 1944 par Gsell et Rimpau dans la plaine du Rhin. Dans la région de Genève, où le climat est plus sec, la fièvre des marais est restée jusqu'à présent exceptionnelle. Quelques cas de contamination par morsure de rongeur ont été publiés, mais le plus souvent c'est l'eau polluée par des urines contenant des leptospires qui transmet l'infection à l'homme.

La fièvre des marais est une maladie saisonnière. Le contact direct ou indirect des rongeurs et de l'homme ne se produit qu'à certaines époques déterminées, et les cas humains sont très limités au cours de l'année. En Silésie, si l'Oder déborde en hiver ou au printemps, l'inondation n'est pas suivie d'épidémie; au contraire, une épidémie survient si l'inondation se produit entre juin et septembre. Les agriculteurs travaillent dans les régions inondées pour sauver

leurs récoltes et, de cette manière, se contaminent par centaines. En ce qui concerne les leptospiroses à «pomona» et à «canicola», la contamination se fait à partir d'animaux domestiques vivant à l'abri des intempéries et pouvant infecter l'homme en toutes saisons.

Dans les porcheries, c'est par le contact direct des déjections des porcs ou par éclaboussures que les porchers se contaminent. Quant au «leptospira canicola», c'est en soignant un chien malade que son propriétaire ou un vétérinaire risque de s'infecter. En raison de leurs occupations, les hommes sont plus souvent atteints que les femmes par l'infection. Comme on le voit, l'intérêt des leptospiroses en tant que maladies professionnelles est très grand si l'on songe à tous les métiers exposés: porchers, fromagers, charcutiers, agriculteurs, sans oublier les vétérinaires.

*

La pénétration des leptospires dans l'organisme humain se fait soit par les muqueuses, soit plus souvent par de petites plaies cutanées.

D'après les symptômes qu'elles provoquent, il n'est pas possible de distinguer les différentes espèces de leptospires. La source de l'infection, porc, chien ou rongeur, peut donner une indication, mais ce n'est que par culture ou agglutination que l'on saura à quelle espèce on a à faire.

Les malades guéris de leptospiroses sont immunisés, c'est-à-dire que les anticorps élaborés pour lutter contre l'infection les protègent contre une nouvelle atteinte. Mais cette immunité n'est valable que pour l'espèce en cause, et ne protège pas contre les autres espèces du genre.

Médecines en marge:

L'HOMÉOPATHIE

(Suite et fin)

II. — Connaissance de l'action des remèdes sur l'homme sain

Les recherches expérimentales ne sont pas l'apanage de la seule médecine officielle. La création de «maladies artificielles» par des moyens connus d'avance est à la base de la matière médicale homéopathique. Mais l'homéopathie n'expérimente que sur l'homme. Les pathogénésies sont établies sur des symptômes subjectifs et objectifs extrêmement précis et nombreux, qui sont classés selon leur importance et leur localisation.

Les accidents, les intoxications légères, graves ou mortelles sont également une source importante de documents pour l'homéopathie. Les hôpitaux homéopathiques américains ont contribué tout spécialement à l'enrichissement de la matière médicale qui, à l'époque d'Hahnemann, ne comprenait que 60 remèdes, alors qu'aujourd'hui on en connaît plusieurs milliers.

C'est en comparant les symptômes présentés par le malade avec ceux que décrit la matière médicale que le médecin homéopathe détermine le médicament le plus semblable (simillimum) dont l'effet sera favorable.

La technique de l'expérimentation sur l'homme sain a été mise au point par Samuel Hahnemann et perfectionnée par ses successeurs, comme celle de la recherche du médicament.

III. — L'emploi des petites doses

L'échelle des doses homéopathiques, créée par Hahnemann de la loi de similitude et du principe de dualité d'action pharmacodynamique des remèdes: il est nécessaire de recourir aux petites doses pour stimuler l'organisme au lieu de le dominer.

L'échelle des doses homéopathiques, créée par Hahnemann, s'étend de la substance ou de la teinture-mère

aux plus hautes dilutions. Au début, le fondateur de l'homéopathie ne se servait que des premières dilutions centésimales, mais ayant constaté des phénomènes d'aggravation, il passa peu à peu aux dilutions plus poussées.

La question des doses infinitésimales de l'homéopathie est un argument souvent mis en avant par les détracteurs de cette méthode. Si nous comparons ces dilutions avec les solutions de médicaments employées habituellement, nous constatons que :

l'alcool camphré constitue une 1^{re} dilution décimale de camphre;

la solution arsénicale de Fowler une 2^{me} décimale;

la solution de digitaline une 3^{me} décimale, dont le malade, en mettant cinq gouttes dans une cuiller à dessert pleine d'eau, prépare une 5^{me} décimale;

la sensibilité des réactifs chimiques oscille entre des concentrations correspondant aux 4^{me} et 7^{me} décimales.

Au degré suivant, nous trouvons les réactifs biologiques et physiologiques: des poissons plongés dans une solution 4^{me} centésimale d'iodure de mercure périssent en quelques secondes; la croissance de l'«*Aspergillus niger*» est heureusement influencée par une concentration en manganèse correspondant à une 6^{me} centésimale. Dans le même ordre d'infinitésimalité se range la limite de perception humaine pour certains toxiques de guerre, dits arsines, dont on perçoit immédiatement 0,0001 par m³ (1/10 de mg par m³). La limite

de l'odorat pour le musc se situe entre la 8^{me} et la 10^{me} centésimale.

Signalons que la 12^{me} dilution centésimale correspond en principe à la limite de divisibilité de la matière, de par la loi d'Avogadro, c'est-à-dire qu'au delà de cette dilution la spécificité de la solution serait illusoire. Pratiquement, cependant, Hahnemann et tous ses successeurs ont couramment obtenu des guérisons avec des dilutions de beaucoup supérieures, telles que C 30.

Il serait trop long d'entrer dans le détail des diverses théories qui tentent d'expliquer cette contradiction. Bornons-nous à relever que le choix de la méthode de préparation des dilutions a une importance prépondérante et que les dilutions dites hautes, qui sont préparées avec des machines, sont loin de correspondre, dans leurs concentrations réelles, aux chiffres indicatifs. Ces derniers indiquent plutôt le nombre d'opérations de dynamisation.

Comme dans tous les domaines, il y a, en homéopathie, des médecins consciencieux qui, après avoir terminé leurs études, ou même après quelques années de pratique, se sont voués à l'homéopathie, en consacrant des années de travail à se pénétrer de toutes les subtilités de cette méthode, et il y a aussi, par ailleurs, des charlatans sans le moindre titre médical qui exploitent la crédulité publique. Et l'on sait que cette dernière est inépuisable!

Jean Martin.

EN DEUX MOTS

Dans sa séance du 16 février dernier, la Direction de la Croix-Rouge suisse a voté un crédit de fr. 630 000.— pour l'achat d'un terrain situé non loin du laboratoire du Service de transfusion. L'acquisition de ce terrain permettra l'agrandissement du dit laboratoire et, éventuellement, la construction d'un dépôt central de matériel.



* Le Comité central de la Croix-Rouge suisse, dans sa séance du 9 mars, a accordé un crédit de fr. 8000.— pour l'achèvement de l'installation du laboratoire de sérologie du Service de transfusion.

* Le Comité de la Fête nationale s'est réuni à Berne, le 20 mars dernier, afin de discuter de l'organisation de la collecte du 1^{er} août, dont le produit sera affecté cette année à la Croix-Rouge suisse. Le Dr G. A. Bohny, président de la Croix-Rouge suisse, fit à cette occasion un exposé sur les tâches que notre Croix-Rouge nationale accomplit en faveur du pays.



* MM. Luy et Haug, respectivement secrétaire général et sous-secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, ont assisté les 13 et 14 mars dernier à une conférence organisée à Genève par la Ligue des sociétés

de la Croix-Rouge, à laquelle participaient également des délégués des Croix-Rouges belge, française, anglaise, hollandaise, danoise, norvégienne, suédoise, américaine, ainsi que des représentants de la nouvelle société de Croix-Rouge de la République allemande de l'Ouest. Les discussions portèrent tout d'abord sur la position et le programme de travail de la nouvelle Croix-Rouge allemande, puis cette dernière fut priée d'établir jusqu'au 15 avril un plan général de secours en faveur des réfugiés en Allemagne. Le vœu fut émis ensuite que ce plan soit soumis dès que possible à une conférence internationale de la Croix-Rouge, qui devra s'efforcer d'en assurer la réalisation pratique.

* Dans sa séance du 15 mars dernier, la Commission du Secours aux enfants a voté les crédits suivants:

- Fr. 55 000.— pour la poursuite, jusqu'à fin juin, de l'action des parrainages-vivres en Allemagne;
- » 28 000.— pour le renouvellement des parrainages-lits;
- » 90 000.— pour le renouvellement des parrainages-réfugiés;
- » 37 500.— pour l'achat de vêtements à l'intention des enfants hospitalisés en Suisse;
- » 2 000.— pour l'acquisition de machines à coudre à l'intention des réfugiés.